



DÉPARTEMENT DE L'EURE
ARRONDISSEMENT DE BERNAY
COMMUNE DE BÂLINES

CONSEIL MUNICIPAL DE BÂLINES
PROCÈS-VERBAL DE RÉUNION
SÉANCE DU MARDI 26 MAI 2026 – 19H00

Le 26 mai 2026 à 19h00 se sont réunis les membres du conseil municipal de Bâlines sous la présidence du Maire, Monsieur Max AUFFRET.

Présents : Présents : AUFFRET Max, AUFFRET Nathan, CAPITAIN Anne-Laure, CARMAUX Vanessa, CHEVALIER Alexandra, DUPONT Laurence, PASQUIER Thomas, PICHOU Quentin, RAIMBOURG Isabelle, ROULAND Patrice, SPOTBEEN Josette, WYART Rémy

Excusé(s) : ROCHARD Bertrand (pouvoir à DUPONT Laurence)

Absent(s) : BOUCHERIE Aurore, CHENEAU JérémY

Secrétaire de séance : DUPONT Laurence

La séance s'ouvre à 19h05

1. Approbation du procès-verbal de séance du 30 mars 2026

Il est demandé au Conseil de faire part de ses éventuels commentaires ou remarques concernant le procès-verbal de séance de la précédente réunion et de faire connaître son approbation.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des présents, sans observation.

2. Désignation de la liste des noms en vue de la nomination des membres de la Commission de Contrôle des Impôts Directs (CCID)

L'article 1650 du code général des impôts institue dans chaque commune une commission communale des impôts directs présidée par le maire ou par l'adjoint délégué, pour la même durée que le mandat du conseil municipal.

Les commissaires, et leurs suppléants en nombre égal, sont désignés par le directeur régional/départemental des finances publiques (DR/DFiP) sur une liste de contribuables en nombre double dressée par le conseil municipal.

Dans les communes de moins de 2 000 habitants, la commission est composée de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants :

Les commissaires doivent être de nationalité française, âgés de 18 ans révolus, jouir de leurs droits civils, être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune, être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission.

Pour que cette nomination puisse avoir lieu, il convient de dresser une liste de 24 noms dans les conditions de l'article précité.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des votants de proposer les noms suivants :

ALAMO Fabienne	DUPONT Laurence	REGNIER Marie-Louise
CANAC Joël	HAREL Josette	ROCHARD Bertrand
CAPITAINE Anne-Laure	HECHT Françoise	ROULAND Patrice



DÉPARTEMENT DE L'EURE
ARRONDISSEMENT DE BERNAY
COMMUNE DE BÂLINES

CARMAUX Vanessa	MALLOT Jérôme	SIMOES Isabelle
CHARBONNEAUX Josiane	PASQUIER Marie-Françoise	SPOTBEEN Josette
CHEVALIER Alexandra	PASQUIER Thomas	SPRIET Jean-Charles
COLLARD Annie	PICHOU Quentin	THIELLEUX Guillaume
DEBORDEAUX Roselyne	RAIMBOURG Isabelle	WYART Caroline

3. Désignation pour nomination des commissaires de la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID)

La Communauté de Commune Interco Normandie Sud Eure est tenue de constituer une commission intercommunale des impôts directs (CIID) en sa qualité d'EPCI à fiscalité professionnelle unique (FPU).

Elle est composée de 10 commissaires titulaires et de 10 commissaires suppléants, désignés par le Directeur des Finances Publiques de l'Eure sur la base d'une liste en nombre double établie par délibération de l'Interco Normandie Sud Eure après recueil des propositions de chaque commune membre avant le 15 mai 2026.

Le Conseil Municipal n'ayant pas été en mesure de se réunir dans le délai imparti, il n'a pas pu proposer les deux personnes envisagées ; la CIID a donc été constituée sans la participation de la commune pour se conformer au calendrier légal imposé à l'Interco Normandie Sud Eure.

4. Désignation du correspondant défense

L'instruction du 8 janvier 2009 du ministre de la Défense et du secrétaire d'État chargé de la Défense et des Anciens combattants invite les communes à désigner un correspondant défense afin de développer le lien Armée-Nation et de sensibiliser les administrés aux questions de défense.

Le correspondant défense est chargé, sous l'autorité du Maire et pour la durée du mandat municipal en cours :

- d'informer le conseil municipal et les administrés sur les questions de défense (politique de défense, organisation des forces armées, réserves, volontariat, recrutement) ;
- de contribuer à la sensibilisation des citoyens au parcours de citoyenneté et à la Journée défense et citoyenneté ;
- de participer aux actions de mémoire et de valorisation du patrimoine liés aux anciens combattants et aux conflits ;
- d'assurer l'interface avec le délégué militaire départemental (DMD) et, le cas échéant, avec le référent « correspondant défense » de l'Union-IHEDN ;
- de relayer les informations et documents transmis par le ministère des Armées et la préfecture concernant la défense et le lien Armée-Nation.

Il est désigné sur proposition du Maire, parmi les membres du Conseil Municipal.

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal à l'unanimité des votants désigne, en qualité de correspondant défense de la commune :

Monsieur PICHOU Quentin



DÉPARTEMENT DE L'EURE
ARRONDISSEMENT DE BERNAY
COMMUNE DE BÂLINES

5. Information concernant l'achat d'un terrain : position du Domaine

Dans le cadre du projet d'acquisition de la parcelle ZA 179 par la commune, dont le sujet a été délibéré au cours de la réunion du 03 décembre 2025, le Maire fait part au Conseil Municipal de la consultation du Domaine et présente son rapport, notamment l'estimation sur la valeur du bien faite à 170 000€. Cette estimation se base, outre les divers critères directement liés à la parcelle, sur la présence du hangar dégradé qui s'y trouve implanté et qui serait à démolir et à désamianter.

Les négociations sont actuellement en cours.

6. Suivi du dossier de leg Garnier

La procédure de leg de Monsieur Dominique GARNIER à la commune de Bâlines est en cours. Comme arrêté par délibération du Conseil en date du 30 mars 2026, le Maire procède à la régularisation des factures et charges afin de maintenir les services nécessaires à la préservation du bien.

Afin que les membres du Conseil puissent prendre connaissance des biens légués, il est proposé une visite des lieux le 04 juin 2026 à 18h30.

Le Maire informe également les membres du Conseil des premières démarches à engager : entretien à prévoir concernant le terrain et certains bien tels que les véhicules. Dans ce but, des devis seront demandés à des prestataires. Attache sera également prise auprès du Notaire en charge de la succession pour connaître l'avancée du dossier.

7. Information sur travaux et devis en cours

Il est prévu dans l'atelier communal l'aménagement de toilettes, nécessitant la pose de cloisons et de sanitaires.

Un premier devis est présenté pour la création du bloc sanitaire, s'élevant à 3 549€ TTC.

D'autres devis seront demandés, pour une réalisation des travaux souhaitée en septembre 2026.

Concernant la salle des fêtes, la robinetterie intérieure et extérieure doit être remplacée. Le devis présenté s'élève à 475,40 € TTC. Il est validé par le Conseil Municipal.

Concernant le souhait d'amélioration de l'acoustique de la salle, des devis sont en attente de réception.

8. Questions diverses

8.1. Chenilles processionnaires

L'invasion des chenilles processionnaires étant particulièrement importante cette année, les habitants ont été nombreux à se tourner vers la mairie pour demander des solutions ou une aide.

Les membres du Conseil étudient les différentes mesures pouvant être prises, considérant cependant que l'espace naturel ne peut être complètement contrôlé.

Il est envisagé de proposer la mise à disposition de pièges à chenilles processionnaires aux foyers bâlinois.

8.2. Bien-être de nos aînés

Avec l'arrivée des fortes chaleurs, il est convenu d'organiser l'équipe qui ira à la rencontre des aînés, à partir de 75 ans, afin de s'assurer de leur bien-être et leur apporter aide et conseils si besoin.

Une réunion de la commission communale d'action sociale est donc programmée mercredi 27 mai 2026 pour en définir l'organisation.



DÉPARTEMENT DE L'EURE
ARRONDISSEMENT DE BERNAY
COMMUNE DE BÂLINES

8.3. Domaine de la Forêt Enchantée

Le Maire informe le Conseil Municipal que le Domaine de la Forêt Enchantée est en vente. Des échanges entre les services de l'urbanisme, la DDTM et le propriétaire sont en cours concernant le devenir de cette parcelle.

A l'heure actuelle, c'est un projet de division parcellaire qui est envisagé, dont 6 parcelles seraient vendues pour construction d'habitations. Le projet est à l'étude.

L'ordre du jour étant épuisé, plus aucune remarque n'étant faite, la réunion prend fin à 21h45.

La prochaine réunion est fixée à la date du 05 juin 2026, date imposée pour la nomination des délégués aux élections sénatoriales 2026.

Max AUFFRET,
Maire de Bâlines

Laurence DUPONT
Secrétaire de séance